CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191959** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2027**

ÉDITÉ LE 11/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2021

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM ROMANS SUR ISERE 381 138 700 RM 26

Siret : 898 908 017 00012

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 8504757-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147650499

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147650499

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ACCR GUEHL

185 IMPASSE DE LA CITE
ZA LA CROIX DES MARAIS
26600 LA ROCHE-DE-GLUN

Téléphone : 04 75 84 75 79 **Fax :**
Portable : 06 10 12 94 56
Responsabilité légale :
GUEHL LAURENT PRÉSIDENT

Site Internet : http://www.charpente-accr-guehl.fr
E-mail : accr.guehl@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 833 580 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante)	7	08/04/2026
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	7	08/03/2023
3141	Eléments accessoires de couverture		08/03/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 11:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E191959** **VALABLE JUSQU'AU** **16/06/2027**

ÉDITÉ LE **11/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2021
Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **898 908 017 00012**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 8504757-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 147650499

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 147650499

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : **ACCR GUEHL**

185 IMPASSE DE LA CITE
ZA LA CROIX DES MARAIS
26600 LA ROCHE-DE-GLUN

Téléphone : 04 75 84 75 79 **Fax :**
Portable : 06 10 12 94 56

Site Internet : http://www.charpente-accr-guehl.fr
E-mail : accr.guehl@orange.fr

Responsabilité légale :
GUEHL LAURENT PRÉSIDENT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/04/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/04/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/04/2021
o Isolation des combles perdus	01/04/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

11/05/2026 11:44

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.